

J'AI UN OUTIL À FAIRE RÉPARER, JE REMPLIS CE FORMULAIRE



FORMULAIRE DE RETOUR SERVICE APRÈS VENTE-SAV

(Formulaire disponible sur le site schrader-pacific.fr)

1 - Destinataire / Contacts		Votre contact SCHRADER SAS	Date d'envoi :
SCHRADER S.A.S.		sav@schrader-pacific.fr – FAX : 03 81 38 56 41	Transporteur :
SAV RETOURS			
Rue Jean Mermoz			
Quai N° 3			
25300 PONTARLIER		N° Bon de transport :	
2 - Expéditeur		(ou) Cachet de l'Expéditeur	
N° de client :			
Raison Sociale :			
Adresse :			
Ville :			
Code Postal :			
Nom du contact :			
Téléphone :			
E-mail :			
3 - Matériel			
Type :			
Référence :			
N° de série :			
Date d'achat (joindre copie facture) :			
4 - Défaut constaté		Description et précisions :	
<input type="checkbox"/> Fuite (air, huile)			
<input type="checkbox"/> Pièce cassée, déformée ou abîmée			
<input type="checkbox"/> Reste bloqué			
<input type="checkbox"/> Ne tient pas la charge			
<input type="checkbox"/> Autre défaut de fonctionnement			
<input type="checkbox"/> Défaut d'étalonnage			
<input type="checkbox"/> Autre :			
5 - Remarques			

Rappel des règles de fonctionnement :

Les frais d'envoi au SAV et de retour sont à la charge du client, seuls les frais de retour quand le matériel est sous Garantie sont à la charge de SCHRADER SAS. Le produit doit nous parvenir aussi complet que possible afin que tous ses éléments soient testés. Dans le cas où le produit ne serait pas complet et après les tests, déclaré défectueux, il vous serait échangé par un produit aussi incomplet que le produit reçu.

A réception du matériel défectueux par nos services, nous établirons un devis de réparation. En cas d'acceptation du devis, vous recevrez une facture correspondant au montant des réparations et des frais de port, sauf si le matériel rentre dans le cadre d'une garantie. En cas de refus, des frais de diagnostic vous seront facturés (ces frais apparaissent sur le devis).

Important : vous êtes responsable du matériel renvoyé par vos soins. Contrôlez la qualité de vos emballages. En cas de perte ou de dommages, vous devez apporter la preuve que le matériel a bien été réceptionné par nos services.